

## L'Europe a les moyens de son leadership

La Tribune (p.31) mardi 18 décembre

*Avec le traité signé à Lisbonne la semaine dernière, l'Europe est de retour, se réjouit Jérôme Bédier, président de la commission Europe du Medef. A la France désormais, pendant sa présidence au deuxième semestre 2008, de faire en sorte de nous doter des moyens politiques, budgétaires et économiques pour bâtir ensemble un leadership Europe.*

L'Europe est de retour en Europe. Le traité signé à Lisbonne le 13 décembre consacre l'effort et l'engagement de vingt-sept chefs d'État et de gouvernement, au premier rang desquels ceux de la France et de l'Allemagne. Chacun des vingt-sept a retrouvé ce que l'on avait cru perdu : une volonté collective d'avancer ensemble. Un nouveau traité donc mais aussi de nouvelles institutions puisque, dans dix-huit mois, les élections européennes et la désignation d'une nouvelle Commission changeront le paysage institutionnel. Alors, voici venu le moment de poser la question du projet. Nul doute que le comité des sages, proposé par Nicolas Sarkozy et qui bientôt se mettra en place, saura tracer des perspectives précises. Mais d'ores et déjà, nous savons les enjeux de la décennie à venir : la politique de l'énergie et la lutte contre le changement climatique, la sécurité du continent européen, la question démographique et la gestion des migrations.

**Agenda de Lisbonne.** On ne s'étonnera pas que les fondamentaux européens, la paix, l'énergie et la circulation des hommes demeurent plus que jamais à l'ordre du jour. Pour répondre à ses ambitions, dans un monde où les lignes bougent plus vite que jamais, pour peser sur les grands débats de la mondialisation, l'Europe doit être forte. Mais cette Europe puissante ne se décrète pas, même avec de bons traités. Elle se construira avec l'efficacité et la puissance de notre économie, c'est-à-dire des entreprises. C'est là l'enjeu d'une relance économique de l'Europe. L'agenda de Lisbonne, trop tôt ignoré et trop vite délaissé, avait fixé des objectifs ambitieux pour 2010 : faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde. La méthode suivie et les résultats acquis peuvent être contestés mais l'objectif demeure un impératif catégorique. L'Europe possède des atouts collectifs considérables : le marché intérieur, l'espace de la zone euro, ses territoires agricoles, un réseau dense et cohérent d'infrastructures.

**Un exercice nécessaire mais difficile.** Individuellement, grâce à l'Union, les pays européens ont lancé l'exercice nécessaire mais difficile des réformes. Pour leur part, les nouveaux Etats-membres ont pu consolider le socle pour leur compétitivité. Sait-on que l'Irlande est le numéro un mondial des logiciels, que la Slovaquie est le premier constructeur automobile du monde par habitant ? Pourtant, cela ne suffit plus. Les entreprises demandent à l'Union européenne plus de cohérence dans ses choix, plus de lisibilité dans ses actions, plus d'ambition dans ses actions. C'est à nous, Européens, qu'il incombe aujourd'hui de relancer notre projet, en reprenant par l'économique. Qu'il s'agisse d'un plan Marshall, d'un acte unique, d'un projet 2020, peu importe son nom, mais nous demandons un projet politique qui se donne pour objectif d'assurer tout à la fois l'attractivité de notre continent et sa compétitivité extérieure. Ce projet ne peut reposer que sur deux piliers : l'éducation, la recherche et la formation, d'une part, l'énergie et le développement durable, d'autre part. Du succès de ce projet dépendra la pérennité du modèle social auquel chacun des citoyens de ce continent est attaché, le rayonnement intellectuel de notre espace de liberté, des droits de l'homme et de la démocratie, le leadership dans la gestion de la question climatique. Sous le titre générique de Leadership Europe, le conseil exécutif du Mouvement des entreprises de France vient de présenter un programme global qui, à traité constant, vise à assurer la compétitivité et la croissance durable pour la période 2010-2020. Il s'appuie sur deux principes d'action : mieux légiférer avec une répartition clarifiée des compétences entre les Etats et l'Union, et favoriser le dialogue avec l'ensemble des acteurs européens, en particulier les parlements nationaux et les partenaires sociaux. Il propose les leviers pour que l'Europe puisse se propulser avec succès dans le XXI<sup>e</sup> siècle : un environnement favorable à l'esprit d'entreprise, une concentration des efforts sur le pôle formation-recherche-innovation, une action commune et déterminée sur les volets énergie-développement durable. La France présidera l'Union européenne au second semestre 2008. La France a contribué à relancer en juin la machine institutionnelle, notre pays doit redonner souffle et énergie à notre moteur économique. Trois Conseils européens réuniront les vingt-sept chefs d'Etat et de gouvernement de juillet à décembre 2008, trois moments privilégiés pour qu'avec tous nos partenaires, nous choisissons de nous doter des moyens politiques, budgétaires et économiques pour bâtir ensemble un leadership Europe.